

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du mercredi 9 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 9 du mois de juillet à dix-neuf heures, se sont réunis dans la Salle du conseil provisoire, rue de la Mine, Ecole Jean-Marie Brison, les membres du Conseil municipal de la Commune de Quiévrechain, sous la présidence de M. Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain, dûment convoqués le 2 juillet 2025.

Conseil municipal

Nombre de Conseillers en exercice: 29

Présents: M. GRINER – Mmes KACZMAREK – COQUELET – M. LARCIN – Mme CHAMPION – MM. MOREAU – TOURILLON – Mme PATOU – M. CARDON – Mme DHONDT – MM. LECOCQ – SILVESTRI – Mme BRICOUT – MM. GRZELKA – VERMEERSCH. Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Mme DENIS est représentée par M. GRINER – Mme ANSART L. est représentée par M. CARDON – M. DUCROT est représenté par M. LECOCQ – Mme DUBOCAGE est représentée par M. TOURILLON – Mme BARROIS est représentée par Mme COQUELET.

Excusée: Mme GUISGAND.

Absents : MM. GIALCZINSKI – NAMOR – Mmes LEDUC – ANSART D. – MM. CHIKH - GAILLET - Mme LARTIGE – M. FOURNIER.

Le secrétariat a été assuré par : M. Jean LECOCQ.

1. <u>APPROBATION DU P.V. DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL</u> - approuvé à l'unanimité (20 voix Pour dont 5 représentées)

2. AFFAIRES FINANCIÈRES

- 2.1 DBM 2025 03 approuvé à l'unanimité (20 voix Pour dont 5 représentées)
- 2.2 Subvention au titre de la politique de la ville dans le cadre des quartiers inscrits dans le cadre des contractualisation 2024-2030 « engagements quartiers 2030 » approuvé à l'unanimité (20 voix Pour dont 5 représentées)
- 2.3 Convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour les chats sauvages approuvé à l'unanimité (20 voix Pour dont 5 représentées)
- 2.4 Demande de subvention au titre de ACTes Fonds de soutien aux projets structurants 2025 Projet de rénovation de l'Hôtel de Ville de Quiévrechain approuvé à l'unanimité (20 voix Pour dont 5 représentées)

3. <u>INTERCOMMUNALITÉS</u>

- 3.1 Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil communautaire de Valenciennes Métropole dans le cadre d'un accord local approuvé à l'unanimité (20 voix Pour dont 5 représentées)
- 3.2 Convention avec le SIAVED pour l'apport de déchets Année 2025 approuvé à l'unanimité (20 voix Pour dont 5 représentées)
- 3.3 Transfert de la compétence archéologique préventive à Valenciennes Métropole approuvé à l'unanimité (20 voix Pour dont 5 représentées)

4. <u>AFFAIRES GÉNÉRALES</u>

4.1 Changement du lieu de célébration du mariage en raison de travaux approuvé à l'unanimité (20 voix Pour dont 5 représentées)

5. TRAVAUX

5.1 Convention financière – Cité du Corbeau approuvé à l'unanimité (20 voix Pour dont 5 représentées)

6. <u>COMMISSIONS COMMUNALES</u>

6.1 Création d'une Commission de Délégation de Service Public (CDSP), détermination du nombre de membres titulaires et suppléants et élections des membres approuvé à l'unanimité (20 voix Pour dont 5 représentées)

___le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité ____le Conseil municipal a approuvé à la majorité

L'ordre du jour étant épuisé, fin de séance à 19h28.